N°. ~~15~~ 87.

Conception ventrale

Monsieur

La Grande reputation dont vous jouissés a si juste titre et votre amour pour le progrés de l'art de Guerir dans le quel vous vous distinguez de maniere a etonner toute l'Europe me sont de surs garants que je peux avec Confiance Reclamer votre Recommandation auprés de l'academie Royale de Chirurgie. les talents Rares exposent souvent a l'importunité; mais Comme ils n'excluent pas en vous le plaisir et l'avantage d'être utile, j'ay du penser que vous accoeilleriés avec satisfaction une demande interessante pour l'humanité qui vous a deja tant d'obligations; sachant d'ailleurs toute l'influence qu'a votre Merite sur le Corps de l'academie je me serois bien gardé de solliciter auprés de quelqu'autre academicien l'assemblée que je vous prie de vouloir bien m'obtenir. j'en attens un jugement sur l'objet du memoire que je soumets a ses lumieres, et j'ose esperer que vous y Coopererés pour beaucoup.

S'il n'étoit question, dans ma demande, que de mon interest particulier,
que je subordonne, en ce moment, a l'interest General, je n'irois point
chercher ailleurs qu'aupres de vous l'opinion qui doit fixer mes idées;
mais le bien de l'humanité, l'utilité publique, la perfection de l'art
sont a mes yeux d'assez puissants motifs pour me forcer de recourir
a une decision qui doit etre marquée au coin de l'autenticité, caractere
qu'elle ne peut avoir qu'apres la discussion par la reunion des
connoissances et par le nombre des signataires.

La question a decider se reduit a sçavoir si, d'apres les faits exposés
dans le memoire on devoit croire que la tumeur fut une conception
extra-uterine ou un skirre quelconque et si dans l'un et l'autre cas
on devoit tenter l'operation Cesarienne.

Comme il pouroit se faire que cet exemple se renouvellat frequemment
et que j'en ai deja meme une preuve dans l'observation d'une autre fille
morte a quelques lieues d'icy le 14 Juillet dernier du meme accident,
j'ose croire et dire qu'il est necessaire qu'une compagnie aussi savante
que l'academie Royale de Chirurgie prononce en General sur cette
maladie et fixe les idées qu'on en doit avoir apres qu'elle aura bien
voulu decider la question particuliere qui fait l'objet de ce
memoire.

Je vous aurois beaucoup d'obligation, Monsieur, si par vos bons
offices je recevois promptement ~~une~~ reponse de l'academie

M. l'aumonier a fait un memoire sur cette maladie qu'il vient de publier, je n'en n'ay qu'un exemplaire sans cela je vous en enverrais un ou je vous noterois les endroits ou il egare la verité, peut-etre vous en a-t-il envoyé un car il les prodigue, et il me semble qu'il auroit du se taire.

Je suis avec la consideration la plus distinguée

Monsieur

Rouen le 14 8bre 1790

Votre tres humble et tres
obeissant serviteur
Roüelle

<u>Reponse</u>

à paris le 16 octobre 1790

Mr. je mettrai sous les yeux de l'academie à sa premiere séance le fait que vous m'avez addressé sous le titre de <u>memoire à consulter</u>. Elle est dans l'usage de ne donner aucun avis consultatif pour les vivans

les morts n'en ont pas besoin
et ~~il seroit déplacé pour les morts~~. Elle peut encore moins se croire un tribunal en matière contentieuse; car elle ne doit désobliger personne ainsi, Monsieur, malgré le désir le plus vif de contribuer à votre satisfaction, je ne puis espérer que l'académie se porte à prononcer sur la question litigieuse que vous présentez à sa décision. il faudroit avoir l'observation imprimée; on la joindroit à votre exposé, et dans le cas où l'académie s'occuperoit des maladies de l'ovaire, vos réflexions serviroient à l'éclairer utilement sur des procédés que les uns auroient proposé comme salutaires, et que d'autres auroient cru meurtriers. C'est ainsi que le sujet pourroit être traité par des propres de l'art, d'une manière directe, et sans désigner personnellement ceux dont l'opinion seroit susceptible d'une juste censure.

J'ai l'honneur d'être avec &c.